



L'hyperlien

Le journal mensuel pour les parents et
du personnel de l'école Coeur-Immaculé-de-Marie

Mars 2021 – No 7

Ce mois-ci

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
1 ^{er} - 2 - 3 - 4 - 5 mars				
<h1 style="text-align: center;">Bonne semaine de relâche!</h1>				
8 Journée mondiale des droits de la femme	9	10	11 Journée de commémoration nationale en mémoire des victimes de la COVID-19	12 Cabane à sucre et fermette à l'école
15	16	17 Fête de la St-Patrick (On s'habille en vert)	18 Jour du drapeau	19 Journée pédagogique
22 Journée mondiale de l'eau	23	24	25	26
29	30	31		2 avril

En vrac



MARS : Mois de la nutrition :

Soutenir le système immunitaire :

Pour le mois de la nutrition (mars), voici quelques exemples d'activités qui pourraient être réalisées par le personnel de l'école :

- Défi Santé en garde scolaire
- Défi tchin-tchin

Aussi, une campagne de sensibilisation pour les parents sera lancée sous peu.
Plus d'informations à venir dans l'Infolettre du CSSDM aux parents.

Modification au calendrier 2020-2021

3^e journée pédagogique du MÉES; **mardi 25 mai 2021**

Reprise de la journée de tempête du mardi 16 février 2021 = **mercredi 23 juin 2021**

Journée de commémoration nationale en mémoire des victimes de la COVID-19

Une minute de silence à 13 h 30 sera observée afin d'honorer tous ensemble la mémoire des victimes.

Fondation des Canadiens pour l'enfance :

Félicitations à Mme Yolaine Tremblay qui a obtenu au nom de notre école un don d'équipement de hockey-balle de la Fondation des Canadiens pour l'enfance. Grâce à ses démarches, c'est nos élèves de CIM qui pourront en bénéficier. Félicitations!



Port du masque pédiatrique de la 1^{re} à la 6^e année du primaire

Comme la bataille contre la COVID-19 n'est pas encore gagnée, de nouvelles actions préventives visant le secteur primaire seront mises en œuvre, dès le 8 mars prochain, le port du masque de procédure pédiatrique sera obligatoire en tout temps, dans la classe, lors des déplacements pour tous les élèves de la 1^{re} à la 6^e année du primaire. Nous fournirons gratuitement deux masques par jour à chaque élève. Mais nous vous invitons à prévoir, au cas où, un couvre-visage pour votre enfant. Le cas échéant, le port du couvre-visage sera obligatoire selon les mêmes modalités que le masque pédiatrique.

Au primaire, cette obligation ne s'applique pas à l'extérieur sur le terrain de l'école.

Au préscolaire, le port du couvre-visage ou du masque pédiatrique n'est pas requis.

Absence prolongée durant l'année scolaire

Nous tenons à vous rappeler l'importance de la présence en classe de votre enfant pour sa réussite scolaire. La Politique d'admission de notre centre de services scolaire demande aux directions d'école de désactiver le dossier de l'élève après 10 jours d'absence consécutifs en début d'année et après 20 jours consécutifs durant l'année scolaire (hors période de congé scolaire). Aussi, en période d'examen, aucune reprise ne sera offerte pour des raisons de voyage. Pour consulter la politique d'admission :

<http://organisationscolaire.csdm.qc.ca/files/P2015-1-Admission-et-transport-Modifiée-le-2-mai-2017.pdf>

Prudence aux abords de l'école

Pour une question de sécurité, il serait très important de ne pas se stationner en double de chaque côté de la rue Holy Cross lorsque vous venez reconduire vos enfants à l'école. On vous demande, s.v.p., de les faire descendre sur le côté du trottoir et non pas au centre de la rue. Un accident est vite arrivé surtout lorsque la chaussée est glissante.

Le printemps est à nos portes, mais...

Le printemps se fera de plus en plus sentir au cours des prochaines semaines, mais il faut garder à l'esprit que la cour d'école n'est pas près de se vider de sa neige puisqu'il y en a une bonne épaisseur... Le pantalon de neige, les bottes et les mitaines seront donc de mise pour un bon moment encore, et ce, même si le trottoir devant chez vous est exempt de neige. De plus, assurez-vous que votre enfant a son pantalon de neige avec lui lorsqu'il vient à l'école. Cela évitera que vous ayez à venir le lui porter et que la secrétaire d'école ait à livrer plusieurs pantalons de neige dans les classes.

Service de garde

- Les relevés fiscaux sont disponibles sur Mozaïk. Il est important de savoir que c'est le parent qui paye le service de garde qui a accès au relevé fiscal à partir de son portail.
- La réinscription au service de garde 2021-2022 se fera par le portail Mozaïk pour les parents qui ont une adresse courriel valide et qui ont effectué l'inscription à l'école par le portail Mozaïk. L'opération de réinscription se tiendra au mois de mars. Les dates vous seront transmises par courriel par le service de garde.

Inscription aux journées pédagogiques

Petit rappel, vous devez obligatoirement retourner le coupon pour être inscrit aux journées pédagogiques. La technicienne fait ses planifications de personnel en fonction du nombre d'élèves inscrits. Nous vous rappelons que le service de garde doit s'autofinancer. Si vous ne recevez pas la feuille d'inscription par courriel, vous pouvez toujours récupérer une feuille « **journée pédagogique** » auprès de l'éducateur(trice) à l'accueil.

Vous déménagez?

Il est primordial que vous informiez le secrétariat de l'école aussitôt que vous avez pris la décision de déménager et que vous connaissez votre nouvelle adresse. En effet, l'organisation de la prochaine année scolaire repose sur le nombre d'élèves qui fréquenteront notre école. Un seul élève en plus ou en moins peut parfois entraîner la nécessité de réorganiser les groupes. Nous vous remercions à l'avance pour votre précieuse collaboration.

Communiquer avec les membres du conseil d'établissement

Si vous souhaitez vous joindre aux séances du conseil d'établissement ou poser une question, vous pouvez laisser un message téléphonique au secrétariat ou envoyer un courriel à l'adresse suivante :

cidm@csgm.qc.ca

Nous vous souhaitons à tous et toutes une très belle semaine de relâche, beaucoup de repos et de plaisir en famille

L'équipe de Cœur-Immaculé-de-Marie

